



Anticiper et préparer son contrôle

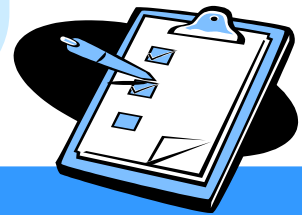
L'annonce d'un contrôle Urssaf est toujours source d'inquiétude pour l'entreprise.

En effet, les mécanismes de cotisations, exonérations, allègements sont devenus tellement complexes qu'il n'est pas rare que le contrôle se traduise par un redressement, mais aussi parfois, par une restitution.

Toutefois, il est possible de limiter ce redressement en anticipant et en préparant au mieux le contrôle Urssaf.

Cette formation vous permettra d'identifier les points à risques, de préparer au mieux le déroulement du contrôle, y compris en adaptant votre réglementation et votre SIRH, et ainsi de vivre votre contrôle plus sereinement.

nouveau!



Les questions que vous vous posez

- ▶ Le chef d'entreprise doit-il être présent pour assister au contrôle Urssaf ? Peut-il se faire assister ?
- ▶ Pourquoi mon entreprise est-elle contrôlée ?
- ▶ Quelle est la périodicité des contrôles ?
- ▶ L'Urssaf me propose un contrôle sur pièce : de quoi s'agit-il ?
- ▶ Quels sont les documents à préparer pour le contrôle ?
- ▶ Le contrôleur peut-il emporter des documents avec lui ?
- ▶ Peut-il interroger des salariés de l'entreprise ?
- ▶ Qu'est-ce que la méthode de l'échantillonnage ?
- ▶ Quels sont les points vérifiés ? les points les plus redressés ?
- ▶ Qu'est-ce que le rescrit social ? Quelle est sa portée ?
- ▶ Peut-on contester un redressement Urssaf ? Faut-il se faire assister d'un avocat ?
- ▶ Un calcul validé lors d'un précédent contrôle peut-il être remis en cause lors d'un nouveau contrôle ?
- ▶ Peut-on demander un délai de paiement ?
- ▶ Peut-on négocier avec les Urssaf ?
- ▶ ...



*Ce module est nouveau dans notre programme.
Soyez les premiers à nous donner votre avis !!! 😊*

Le plus de Cave Lex

Des cas pratiques et exercices pour identifier les zones à risques et préparer des arguments pertinents, des conseils pour anticiper et préparer votre contrôle.
Cette formation est animée par un Inspecteur du recouvrement.



Anticiper et préparer son contrôle

Objectifs de la formation

- ▶ Maîtriser le déroulement du contrôle Urssaf
- ▶ Connaître les postes à risque pour limiter les redressements et connaître sa marge de manœuvre
- ▶ Connaître des droits et obligations face au contrôle
- ▶ Savoir réagir efficacement à l'issue du contrôle

Public

- ♦ Responsables Paie
- ♦ Collaborateurs des services du personnel et paie
- ♦ Cadres de la fonction RH
- ♦ Cadres et dirigeants des PME PMI
- ♦ Experts-comptables
- ♦ DAF
- ♦ Juristes en charge des contrôles Urssaf

Niveau et pré-requis

Expertise.
Avoir suivi notre formation « La maîtrise des cotisations sociales » ou avoir une expérience significative de la paie.

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

690 € HT

Programme de la formation

Introduction

Le fonctionnement des Urssaf
L'objet du contrôle
Les acteurs du contrôle
Qui peut être contrôlé ?
La périodicité des contrôles

Préparer le contrôle sur place

La procédure préalable

L'avis de passage
La charte du cotisant
Les documents à préparer
L'organisation matérielle

Les différentes méthodes de contrôle

Sur pièce
Sur place
L'échantillonnage
La vérification des déclarations
La recherche du travail dissimulé, ...

Le déroulement du contrôle

Le représentant de l'entreprise
L'assistance d'un tiers
Les pouvoirs de l'inspecteur des Urssaf :

- visite de l'entreprise,
- audition des salariés,
- consultation des documents,
- l'accès aux données informatisées, ...

Les différents points et cotisations contrôlés

L'issue du contrôle

La lettre d'observations
La réponse de l'employeur
La mise en demeure
Les majorations et pénalités de retard
Le recouvrement
Les voies de recours

Les principaux arguments de défense

La prescription
L'irrégularité de procédure
La doctrine administrative

Anticiper et prévenir le contrôle

Connaître les postes à risques

Les statistiques publiées par l'Acoss
Avantages en nature et frais professionnels
Bases CSG/CDRS - Taxe Prévoyance
Limite d'exonération retraite et prévoyance
Les stages
Allègements Fillon, loi TEPA
Intéressement – Participation
Les indemnités de rupture
Accords transactionnels
Prestations du CE, ...

Utiliser les procédures visant à prévenir les litiges

Le rescrit social
L'arbitrage de l'Acoss
La décision explicite et la décision implicite

Point d'actualité sociale

Les projets d'évolutions légales et réglementaires

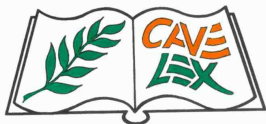
Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Formation inter entreprises : effectif formé de 6 à 12 personnes.

Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation. Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation. Invitation du stagiaire à faire toute suggestion pour améliorer la formation.



Bon de commande d'une action de formation

Articles L 6353-2 et R 6353-1 du Code du travail

Cave Lex S.A.S

27 bis avenue de Lowendal
75015 Paris

L'entreprise :

Adresse :
Code Postal : Ville : SIRET :
Secteur d'activité : Code APE : Effectif :
Responsable de la formation : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :
Au sein de l'entreprise, le dossier est suivi par : Mme Mlle M.
☎ : Fax : ☑ e-mail :

Inscrit les participants suivants :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	e-mail

à la formation intitulée :

Le contrôle URSSAF

Durée : jour(s) soit heures Lieu * : Paris Lyon Nantes Autre :

Dates de la formation :

Nature (Cocher la case correspondante)
 Action d'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise
 Action de développement des compétences du salarié

Objectifs et programme Les objectifs et le programme sont détaillés en annexe du présent bon de commande.

Moyens pédagogiques Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Effectif formé : 6 à 12 personnes.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.
Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.

Prix et facturation :

Prix unitaire HT	Nombre d'inscrits	Prix total HT	TVA		Montant Total TTC
			Taux	Montant	
790 €			20,00%		

Paiement par l'entreprise : par chèque joint à réception de la facture

Adresse de facturation si différente :

Paiement par l'OPCA suivant :

Règlement par l'OPCA désigné ci-dessus, Cave Lex SAS agissant pour le compte de l'entreprise pour percevoir directement en son nom les sommes exposées par l'entreprise au titre du présent bon de commande.

En cas de décision négative ou partielle de l'OPCA, le prix total indiqué ci-dessus ou la différence constatée entre ce montant et celui pris en charge par l'OPCA est dû par l'entreprise et payé à réception de facture.

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Personne gérant le dossier de l'entreprise

Prénom et Nom :

Téléphone :

Cachet de l'entreprise

Fait à :

Nom et qualité du signataire :

Signature :